

ÉTÉ 2023 BULLETIN COMMUNAL

LE FIL DE

TRAUBACH-LE-HAUT



Nous voila en mi mandat, je voudrai partager avec vous ce tableau, un paysage, de notre commune datant de peu de temps :

A l'arrière plan, les bottes de paille, représentant la fin d'une période de moisson, une tâche terminée.

A l'avant ,un travail encore à réaliser , un champ de maïs qui d'ici quelques temps sera récolté.

Une image qui illustre cette vie municipale, dynamique, qui enchaine les différents dossiers, débute les actions ,achève les chantiers.

Un travail admirable mené par l'équipe municipale et les agents communaux.

«Traubachement votre»

Pierre RINNER Maire

Nous vous invitons à venir aux heures d'ouverture, en mairie, [du 4 au 22 septembre 2023](#) pour **Consulter le projet de règlement municipal des constructions** avant son approbation définitive par le conseil municipal lors de la prochaine réunion.

Notre commune dispose d'une CARTE COMMUNALE, un document d'urbanisme dont les prescriptions liées à la construction sont limitées au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Ce nouveau règlement municipal, au stade de projet, viendra compléter la carte communale lequel est opposable aux tiers, ses prescriptions s'imposent à tout projet relevant du droit des sols (permis d'aménager, permis de construire, déclarations préalables).

L'application de ce type de règlement nécessite la mise en place d'une commission pour la conservation de l'esthétique locale ainsi que la sécurité des biens et des personnes. Cette commission composée d'experts ou de personnes sensibilisées, a pour rôle d'étudier les demandes concernant l'utilisation et l'occupation des sols.

Cet outil, permet de :

- * Réglementer les constructions futures dans notre village afin de préserver le patrimoine bâti existant.
- * D'assurer une cohérence urbaine et architecturale de toutes les zones ouvertes à la construction.
- * De définir des règles relatives aux nouvelles habitations, en encadrant, la densité, la hauteur, l'alignement, la desserte, l'aspect extérieur des constructions.

Ce règlement communal a donc pour but de maintenir un cadre de vie agréable dans notre commune en préservant le patrimoine, les zones naturelles, les zones agricoles et les relations entre les habitants.

Lors de la période de consultation, un registre sera ouvert en mairie pour recueillir les remarques du public.

TRAVAUX: PREVISIONS et REALISATIONS

**IMPASSE
PARISERECK**

Initialement prévu au printemps, la deuxième phase des travaux de réfection des chaussées de la rue des Vosges et de l'impasse du Parisereck va débuter mi septembre.

**RUE
des VOSGES**

Après plusieurs interventions de curage de la canalisation de l'impasse du Parisereck en début d'année, le rapport de l'inspection par caméra a amené la Communauté des Communes Sud Alsace à

remplacer le réseau d'assainissement existant.

L'étude ainsi que les modalités administratives terminés, c'est l'entreprise STP Mader qui débutera cette deuxième phase incluant ce nouveau réseau d'assainissement, nécessitant une traversée de route.

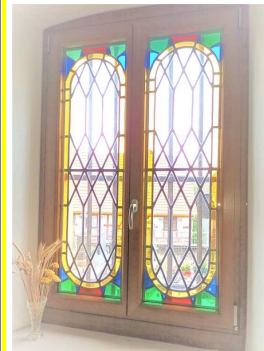


Après le renouvellement de la chaussée l'année dernière, un aménagement de voirie complètera dans les prochaines semaines le carrefour des rues de Bréchaumont et des Sources. Un marquage d'un tourne-à-gauche et deux ilots vont tout en canalisant les véhicules, ralentir la circulation à un endroit où les traversées sont fréquentes.



D'autres aménagements sont prévus: au niveau du carrefour de la caserne des sapeurs pompiers (modification du changement de priorité) et dans la rue Principale (aménagement de places de stationnement sur la chaussée pour réduire la vitesse) Ces trois projets sont en attente de décision de subventions.

Avril 2023, la vitrification du parquet de la salle «La Traubachoise» réalisée par l'entreprise AD PARQUET de Bréchaumont.



1) Remplacement de la fenêtre de la sacristie par les entreprises: Alu Bois Création et Vitraux Lieby.

2) façonnage et mise en place à l'extérieur d'une grille sur une fenêtre du presbytère suite à une tentative d'intrusion. Travaux réalisés par l'adjoint, Patrick Brungart



Tous nos remerciements à Monsieur WIOLAND Pascal Président de la caisse locale du GROUPAMA de Dannemarie pour l'achat de 2 panneaux routiers signalant l'environnement du groupe scolaire à la sortie du village vers Bréchaumont .

A l'origine, une demande de participation financière qui s'achève sur la prise en compte de la totalité de la facture.

Merci Monsieur le Président.





Une quarantaine de Traubachois et Traubachaises ont répondu à l'appel de la municipalité pour cette journée de travail. Ils se sont répartis les tâches dans différents ateliers proposés : mise en place de poteaux, peinture de signalisation routière, fleurissement, rangement d'un local communal, préparation d'une dalle pour un rucher, taillage de haie, remplacement de vitre et préparation du repas. Après la matinée de travail, la traditionnelle photo

de groupe a rassemblé les participants qui ont reçu une casquette et un T-shirt aux armoiries du village, articles commandés pour l'occasion avec le soutien du Crédit Mutuel de Dannemarie. La convivialité était également de mise avec l'apéritif et le repas. Les ateliers se sont poursuivis l'après-midi jusqu'à 17 h. Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine.

Avec Intramuros, Tout est accessible en 1 clic.

Vous y trouverez toutes vos infos communales et intercommunales en temps réel. Ce nouveau média d'information est mis à disposition de toutes les communes du territoire de la communauté de communes Sud Alsace Largue.

TELECHARGER

L'APPLI

SUR VOTRE

TELEPHONE



URBANISME Le dispositif SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) accompagne les ménages et les responsables d'entreprises du petit tertiaire dans la rénovation énergétique de leur bâti

L'action du SARE se définit en trois étapes:

- 1. Un premier niveau d'information** sur les aides et une évaluation des besoins.
- 2. Un accompagnement personnalisé** sur les choix techniques et les priorités de réalisations.
- 3. Un suivi du porteur de projets** jusqu'à l'engagement des travaux.

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse: conseiller.renovation@pays-sundgau.fr ou directement par téléphone au 03.89.25.96 68

Quoi de neuf du côté de l'ASSOCIATION FONCIERE ?

Renouvellement du bureau de l'association foncière de TRAUBACH le haut le 08 mars 2022
Président : RINNER Pierre Vice-Président : WIOLAND Nicolas Secrétaire FREYBURGER Daniel



Après une année 2022 sans travaux permettant de parfaire un budget de dépenses, 2023 a vu la réfection des chemins

- 1) Du Stranweg (vers la commune de Guevenatten).
 - 2) Allant vers le Birgenhag (Vers la commune de Buethwiller).
- Pour un montant de: 7128 € TTC

Vous pouvez vous tenir informés des nouvelles de votre commune en renseignant votre adresse mail sur le site de la commune de traubach-le-haut.fr. Sur la page d'accueil, en bas de la partie Actualités/ Evènements, cliquez sur abonnez-vous.



DEPART POUR UNE TROISIEME VIE

Début mars accompagné par des flocons de neige, Il est parti vivre sa troisième vie loin d'ici. Présent depuis des décennies, Il faisait partie de notre environnement paysager. Les habitués qui empruntaient ce chemin rural ne le remarquaient plus. De couleur acajou, et malmené par les intempéries, il se reposait seul, au milieu d'un prés sans occupants et attendait tranquillement la fin de sa vie.

Pourtant il en a abrité des bovins ; des jeunes mâles prétentieux et arrogants, des génisses frêles et innocentes durant

des jours et des nuits de tempête, les protégeant de la foudre et des orages d'été.

Ils sont arrivés à deux dans ce village au début des années cinquante. Son compère trouvait sa place à l'orée d'un bois en direction de BUETWILLER et en vieillissant, il n'a pas franchi le seuil du nouveau millénaire.

Il a du vécu ce wagon centenaire de la Société Nationale des Chemins de Fer français.

Après plusieurs décennies de transport de marchandise, placé dans un parc de stationnement longeant une gare, il attend sa vente.

Après guerre, l'élevage bovine en pleine mutation à l'époque, fit sortir le bétail hors périmètre de la ferme et tout naturellement se posa la question de l'abri des bêtes. L'association d'agriculteurs proposa aux éleveurs d'acheter des wagons ferroviaires pour les abriter.

Victime de l'évolution agricole, la mutation de l'élevage vers la culture céréalière, il s'est retrouvé seul dans ce grand pré avec les cigognes en quête de

nourriture... Certains hivers, une famille de renards prenait ce refuge en villégiature.

Entouré d'herbes hautes, sa destruction fut d'actualité... à l'écoute de la nouvelle, une personne passionnée, éleveur également, se proposa de démonter cet ancien palais pour bestiaux pour le réhabiliter dans un village du haut Sundgau, à Werentzhouse.



- ◆ **Opération brioches** : les 13,14,15,16 septembre 2023
- ◆ **Collecte de sang** : le mercredi 20 septembre 2023
- ◆ **Soirée moules frites** : organisée par l'amicale du val du TRAUBACH le samedi 21 octobre 2023.
- ◆ **Saint Martin** : le vendredi 10 novembre 2023 19h.
- ◆ **La commémoration de l'armistice** : le samedi 11 novembre 2023.
- ◆ **Soirée beaujolais nouveau** : par l'A.C.L (Association Culture Loisir) : le samedi 18 novembre 2023.
- ◆ **Fête des aînés** : le dimanche 10 décembre 2023.
- ◆ **Collecte de sang** : le mercredi 27 décembre 2023.